



## Témoignage CHD Vendée

### *Comment et pourquoi le CHD Vendée s'est-il positionné en matière de recherche clinique?*

Historiquement, le CHD Vendée s'est démarqué dans le domaine de l'onco-hématologie à la fin des années 90 avec le Dr Hervé Maisonneuve, qui intervient à cette époque en particulier auprès des patients atteints de lymphome. Il initie des essais avec un groupe coopérateur: Paris Ouest France (POF), qui deviendra le Goelams. La recherche clinique se développe en effet dans les CHU à cette période et imprègne la culture des praticiens, c'est le cas des nouveaux praticiens du CHD Vendée. La participation à des projets de recherche clinique devient un axe majeur de la prise en charge des patients dans certaines spécialités (oncologie, hématologie, VIH...).

On observe une réelle volonté des médecins, convaincus que le développement de cette activité constitue un bénéfice pour

la prise en charge des patients. Pour les praticiens, la valeur ajoutée réside dans l'intérêt scientifique. Ils sont associés aux avancées thérapeutiques et à l'élargissement des solutions de soins.

La recherche clinique s'est développée et la réglementation l'encadrant aussi. Il a fallu professionnaliser le personnel dédié, et surtout trouver des financements.

En 2001, la communauté médicale, soutenue par la direction, a recruté un attaché de recherche clinique (ARC) et en 2004 grâce au financement par l'Inca (Institut national du cancer), par le biais des Migac, une infirmière de recherche clinique (IRC). Grâce à ces recrutements spécifiques, un centre de recherche clinique a été créé au sein du CHD, en plein essor jusqu'en 2005. En 2006, l'arrivée d'un praticien doté d'une importante expérience en recherche clinique a rendu possible une véritable structuration

de l'activité, avec la mise en place d'une organisation centralisée au sein du CHD Vendée et l'instauration d'un « guichet unique ». L'activité a doublé entre 2007 et 2010 avec plus de 800 patients inclus dans des études. Nous avons bénéficié d'une reconnaissance institutionnelle en 2011 avec la labellisation du centre de recherche clinique (CRC).

### *Quels facteurs ont favorisé cette démarche?*

Le CHD est le seul recours vendéen pour certaines spécialités (réanimation, oncologie...) avec un bassin de population de près de 700 000 habitants.

Les praticiens qui y exercent ont pour nombre d'entre eux été formés en CHU et ils apportent donc une culture de recherche clinique.

### *Quelles sont les caractéristiques de votre organisation?*

Première particularité: la recherche clinique est centralisée, depuis le diagnostic de faisabilité d'une étude, l'établissement des conventions, jusqu'à sa mise en place et son suivi.

Autre particularité: la création de postes d'IRC formés à la RC, qui sont des postes partagés entre les services de soins et le CRC.

L'organisation est divisée en deux grandes parties: la coordination, tout d'abord, qui s'occupe d'installer les études et de rédiger des procédures spécifiques à chacune avec une action transversale (services cliniques et médico-techniques).

La deuxième partie consiste à suivre les patients dans les études, à recueillir les données et à les saisir dans les cahiers d'observation. Tout cela est organisé autour de l'équipe médicale, pour leur faciliter la prise en charge des patients.

Sur le plan financier, l'établissement (son directeur) a financé le premier poste d'attaché. Le montage financier est soutenu par la direction qui a créé une ligne budgétaire spécifique pour la recherche clinique.

Dr Jérôme DIMET  
Responsable de l'unité  
de recherche clinique,  
CHD Vendée

L'autre particularité est la mise en commun et la mutualisation des recettes provenant de la recherche clinique par tous les services cliniques. Ceci permet de mettre à disposition des ARC et IRC ou TRC dans les services cliniques.

**Quel programme allez-vous déployer dans le cadre du CRC remporté lors de l'appel à projets de juillet?**

Le programme que nous allons suivre est dicté par l'appel d'offres des CRC : travailler sur la sécurité du circuit du médicament et des prélèvements dans le cadre des études cliniques, augmenter la qualité des données recueillies dans le cadre des études, via notamment la mise en place d'une consultation infirmière de recherche clinique en amont de celle du médecin investigateur. Et l'objectif prioritaire consiste bien entendu à inclure plus de patients dans les études, et cela plus rapidement.

L'obtention du CRC va nous permettre de réorienter une partie de nos recettes

propres à la promotion d'études et de développer cette partie de la recherche clinique. Nous avons déposé en ce sens en janvier trois projets aux PHRC (deux nationaux et un interrégional), qui devraient maximiser notre activité de publication.

**Quelles retombées attendez-vous (en termes de financement, de recrutement, d'attractivité et de clientèle...)?**

Les retombées financières sont directes puisque la labellisation est accompagnée d'un financement de 500 000 € par an. Mais nous espérons pouvoir accéder aux financements Merri puisque notre activité de recherche clinique est maintenant reconnue. C'est une attractivité pour les jeunes praticiens qui souhaitent venir travailler au CHD. C'est aussi un plus pour les praticiens déjà en poste. C'est en outre un grand bénéfice pour la population du département de la Vendée que de pouvoir accéder à des thérapies innovantes, avec une prise en charge de proximité.

**Pour un CH, y a-t-il un avant/après-circulaire du 29 juillet en matière d'activité de recherche?**

Cela va permettre une stabilisation du personnel dédié à la recherche clinique. C'est une reconnaissance à la fois pour les praticiens qui ont développé cette activité, pour l'équipe de la recherche clinique qui a su mettre en place une organisation qui a permis ce développement et pour la direction qui a soutenu ce développement. ●